

18^{ème} Concours International de Plaidoiries pour les Droits de l'Homme

Appel à concourir

Depuis 1990, le Mémorial de Caen, le Barreau et la Ville de Caen organisent le Concours International de Plaidoiries pour la Défense des Droits de l'Homme. À cette occasion, des avocats venus du monde entier se retrouvent au musée pour dénoncer un cas réel et individuel de violation des Droits de l'Homme. Ce concours est bien plus qu'une joute oratoire, c'est l'ultime recours et la dernière chance pour dénoncer des situations inacceptables. Le comité de soutien du concours œuvre avec succès à l'aboutissement de certains dossiers plaidés, comme par exemple, l'acquittement d'Amina Lawal en 2003 ou la libération de Raúl Rivero en 2004.

© Droits réservés



Tous les avocats qui souhaitent participer à ce concours sont invités à s'inscrire, et ceci quelle que soit leur nationalité ou leur langue d'expression, à la seule condition d'être inscrit à un barreau.

Les candidats sont invités à rédiger une plaidoirie relative à un cas réel et individuel de violation des Droits de l'Homme, inspiré de l'actualité. Cette plaidoirie devra compter 8 à 10 pages. Début décembre, une sélection sur dossier permettra de déterminer les 10 candidats qui accéderont à la finale.

Le dimanche 4 février 2006, les 10 finalistes plaideront leur cause devant un jury officiel, composé de personnalités du monde politique, juridique, artistique et d'associations pour la Défense des Droits de l'Homme, et devant un jury public. Les inscriptions seront clôturées le 13 novembre. Cinq prix, d'une valeur de 760 € à 7 600 € seront décernés.

Quelques personnalités de jurys précédents : Boutros Boutros-Ghali, Abhou Diouf, Barbara Hendricks, Thierry Lhermitte...

Renseignements et inscriptions :
Le Mémorial de Caen
Concours International de Plaidoiries
BP 6261 - 14066 Caen Cedex 4 - France
Tél : 02.31.06.06.57 – Fax : 02.31.06.06.70
E-Mail : vdurel@memorial-caen.fr
Internet : www.memorial-caen.fr